

La famille, un bâton de vieillesse, mais à quel prix?

Le vieillissement de la population et son impact actuel et futur sur les familles sont des questions de plus en plus importantes. En rendant public son Avis intitulé ***Vieillesse et santé fragile : un choc pour la famille?***, le Conseil de la famille et de l'enfance espère contribuer à faire avancer le débat qui se déroulera dans le cadre des prochains forums régionaux organisés par le gouvernement du Québec. La démographie et les finances publiques constitueront la toile de fond de ces discussions.

Les Québécoises et Québécois commencent à prendre conscience qu'ils sont déjà confrontés à un important défi : les personnes âgées forment dès à présent 13 % de la population et le vieillissement va s'accroître avec des impacts économiques et sociaux certains. Le Conseil de la famille et de l'enfance a souhaité mettre en lumière les impacts particuliers de la précarisation de la santé au grand âge sur la famille contemporaine. Il a examiné comment se conjuguent les nouvelles réalités familiales, la transformation des cycles de vie ainsi que les récentes orientations des services publics et tenté d'en dégager une vision prospective.

Nouvelles réalités familiales

La famille prend de plus en plus une configuration verticale : trois, quatre et même cinq générations coexistent en même temps que la taille de chaque génération se réduit avec la baisse du taux de natalité. C'est ce que le Conseil appelle la « famille allongée ». Les relations familiales évoluent avec la mouvance de la structure familiale de même que la dispersion géographique. Séparation, divorce et recombinaison familiale sont de plus en plus répandus. Les modes de vie se sont aussi transformés, particulièrement avec la participation importante des femmes au marché du travail et avec l'organisation du réseau de services de garde.

Transformation des cycles de vie

L'allongement de la vie a permis le prolongement du 3^e âge en un 4^e et un 5^e âge au cours desquels la santé devient de plus en plus précaire et les incapacités physiques ou mentales s'aggravent. Des soins plus importants et plus complexes sont nécessaires. Au 3^e âge, la retraite s'est transformée en une période active où on s'engage dans l'entraide familiale et communautaire tout en se réservant du temps pour les loisirs : on étudie, on voyage à tous âges. Cette transformation va prendre de l'ampleur alors que les futurs aînés seront plus scolarisés, en meilleure santé et avec de meilleurs revenus de retraite.

Récentes orientations des services publics

La politique de maintien à domicile et le virage ambulatoire ont répondu à un besoin légitime de vieillir et de guérir chez soi. Ils ont donné lieu au développement de services d'aide à domicile par les CLSC et les entreprises d'économie sociale. Cependant, les services ont subi d'importantes coupures budgétaires et, malgré les récents efforts d'augmentation pour répondre à la croissance des besoins, les investissements publics restent inférieurs à ce qui se fait ailleurs. En outre, la multiplication des intervenants ne

facilite pas l'accès aux services. Ces lacunes laissent croire à une tendance vers la privatisation des services d'aide à domicile, exigeant une contribution financière plus importante des usagers. Heureusement, des efforts dans l'intégration des services sont déployés pour en faciliter l'accès, bien que les coupures persistent.

Une présence heureuse et contraignante

Dans son étude, le Conseil a constaté que la famille est encore très présente auprès des personnes âgées, contrairement aux idées véhiculées dans les médias et aux préjugés tenaces sur l'ingratitude des générations descendantes. La famille s'occupe volontiers de ses membres arrivés à un état de dépendance selon une logique de réciprocité et de solidarité. Elle est responsable de 80 % de l'aide qui leur est apportée. L'allongement de la vie et la pénurie des ressources font même qu'elle est davantage sollicitée pour soutenir ses aînés. Prendre soin d'une personne âgée comporte des bonheurs et des contraintes, lesquelles prennent de l'ampleur avec l'aggravation de la dépendance. Le risque d'épuisement et de dépression est important. Les familles se retrouvent avec des difficultés de conciliation entre plusieurs rôles : prendre soin des parents, des enfants et du conjoint, travailler, s'engager dans du bénévolat et avoir une vie épanouissante. Ce sont des responsabilités qui peuvent entrer en concurrence.

Un avenir incertain

Les lacunes actuelles de l'État et de la famille vont s'aggraver dans le contexte du vieillissement de la population si nous n'y prenons pas garde. Avec un nombre grandissant de personnes âgées et d'inévitables incapacités, avec la restriction du nombre de membres de la famille pouvant apporter leur aide et avec la complexification des rôles sociaux que les individus doivent assumer, la prise en charge des personnes dépendantes sera plus exigeante pour les personnes aidantes.

Le Conseil de la famille et de l'enfance croit qu'il ne faut pas attendre de la famille plus que ce qu'elle est capable de donner. Il constate que nous n'avons pas encore trouvé de réponses satisfaisantes pour soutenir les familles dans la prise en charge des personnes dépendantes et il croit nécessaire qu'un débat de valeurs guide la révision de nos programmes sociaux dans une perspective d'équité intergénérationnelle. C'est à toute la société québécoise de s'engager dans une préparation adéquate à son vieillissement, tant au plan individuel, familial que collectif.

Marguerite Blais
Présidente
Conseil de la famille et de l'enfance